

Mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontal

1. Ce mois-ci
3. Poignée que l'on tourne pour ouvrir une fenêtre
4. Hurlerment
5. Désertique
7. Bruit
8. Qui privilégie son propre intérêt
9. Avoir à la deuxième personne du singulier au présent
11. Nouvelle saison / Arbre de Noël

Vertical

1. Tendresse
2. Ce qui est terminé
3. Nous en voulons 2
4. Chanson ___ Maria
5. Importantes élévation de terrain
7. Soir du 24 décembre
9. Plante qui soigne la peau / Pancarte « arrêt »
11. Soirée du 31 décembre à la salle municipale / Nouvel ___

SUDOKU

	7	9			3		1	5	
6	8		2						
		8	9				3	1	6
	2	5					7		9
			7	1	8		2	4	
		4					5		
3	9	6		8	7		4		
	5	7	6		1		8		

Mot croisé novembre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	N	O	V	E	M	B	R	E		H	
2			O		I		E		Z	E	N
3	J	O	I	N	T	U	R	E		U	
4	E		L		I		E			R	
5	U		A	S	S	E	M	B	L	E	E
6	N			O			P		A		C
7	E			U			L		C	A	R
8	S	O	U	V	E	N	I	R			I
9		E		E			R		A	I	R
10		U		N		U			N		E
11		F	A	T	A	L	I	T	E		



L'INFO



MOT DE LA MAIRESSE

Gitane Michaud

Citoyen et citoyenne bonjour,

Le mois de décembre est bien établi. La température est plutôt clémente et nous avons déjà reçu notre première tempête de neige. La période des fêtes est déjà à nos portes ainsi que tous les préparatifs s'y rattachant.

Je me permets de vous souhaiter un doux Noël en famille et avec vos amis. Pour la nouvelle année je vous souhaite santé, bonheur et prospérité.

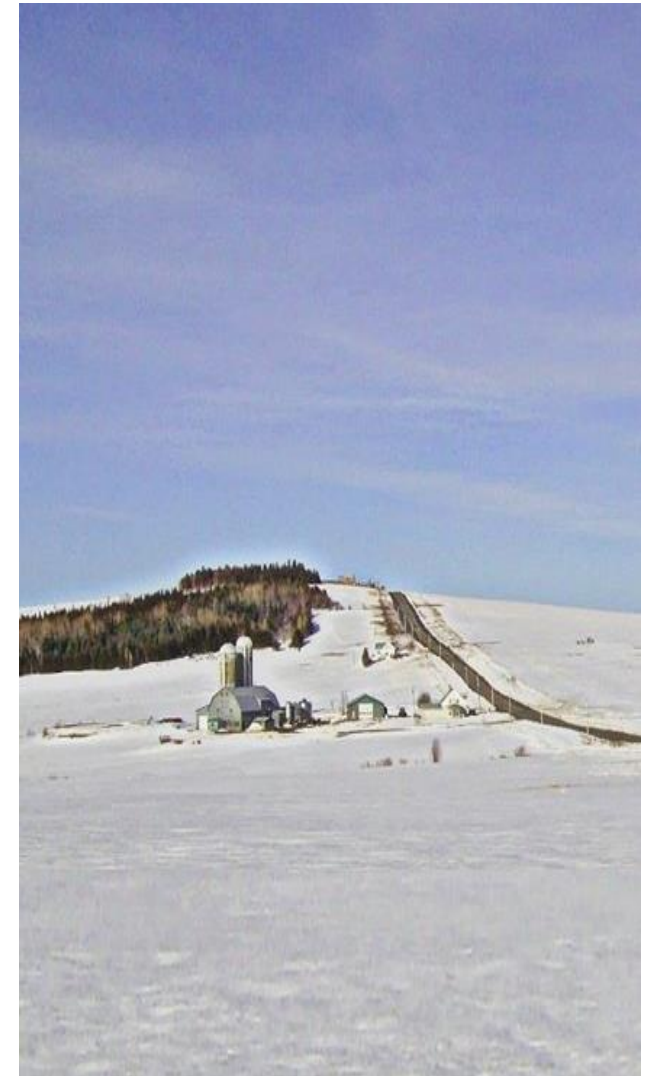
Le bureau municipal sera fermé du 25 décembre 2023 au 07 janvier 2024 inclusivement.

Changement de direction : Mme. Sarah Bérubé occupera temporairement le poste de directrice générale par intérim.

Avis de motion et dépôt du règlement d'emprunt no264 pour un camion à neige 4x4 décrétant une dépense 250 000\$ prise à même les surplus cumulés et 250 000\$ sur un règlement d'emprunt.

La municipalité cherche encore des conducteurs pour les chemins d'hiver. Vous pouvez nous envoyer votre CV.

À très bientôt,
- Gitane Michaud



Des nouvelles de notre municipalité

VEILLÉE DU NOUVEL AN

Le Comité des loisirs des Hauteurs et la Municipalité vous invite à une veillée pour dire « au revoir » à l'année 2023.

L'activité aura lieu dimanche le 31 décembre, entre 21h et 3h. Cela veut donc dire qu'il y aura le décompte de minuit.

La musique sera assurée par Loulou & Stéphane avec invités spéciaux.

L'entrée est de 5\$ pour les 16 ans et plus. Elle est gratuite pour les 15 ans et moins.

Comme la plupart de nos événements, la soirée sera à la salle municipale des Hauteurs.

PHASE 2 - COMPLEXE SPORTIF JEAN-FRANÇOIS-CARON

Le dossier d'amélioration du Complexe sportif Jean-François-Caron avance et nous vous donnons les plus récentes actualités.

Une demande de subvention auprès de la M.R.C. de La Mitis fut acceptée et nous attendons des nouvelles d'une autre subvention pour financer la deuxième phase du projet. Celle-ci consiste en une scène extérieure, un terrain de volleyball de plage, un parcours d'entraînement et du mobilier urbain.

Une troisième et dernière phase devrait avoir lieu dans quelques années.

2 NOUVEAUX CAMIONS POUR LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité souhaite moderniser ses infrastructures et donc ses camions également.

Parmi ces nouveautés, il y aurait notamment un camion-citerne. Nous sommes en discussion avec d'autres municipalités afin d'en faire l'acquisition.

De plus, nous sommes en processus d'achat d'un nouveau camion pour le déneigement.

DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Il y a de grands changements dans la Municipalité.

Nous avons notamment une nouvelle direction générale.

En effet, le conseil municipal a nommé Sarah Bérubé à titre de directrice général par intérim.

OFFRE D'EMPLOI

Nous sommes à la recherche d'une personne à titre d'opérateur ou opératrice de camion de déneigement.

La personne aura donc à déneiger les routes de la municipalité et le stationnement de la Municipalité.

Pour postuler, il faut contacter la municipalité au leshauteurs@mitis.qc.ca ou en personne au 50 rue de l'Église.

BABILLARD

Dès janvier 2024, les réunions du conseil seront les 2^e lundis de chaque mois.

Vous pouvez venir chercher des livres à notre bibliothèque autogérée dans l'entrée de l'édifice municipal. Aucune inscription nécessaire.

CALENDRIER





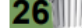
Prochaines séances du conseil :

- 15 janvier
- 12 février

PROJETS EN COURS

- Lac des Joncs
- Secteur résidentiel
- Municipalité nourricière
- Politique environnementale
- Route des vélos
- Complexe sportif
- Nouvel édifice municipal
- Planification stratégique
- Nouveau camion
- Plans et devis pour les égouts
- Plusieurs autres à venir !

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5 	6	7	8	9
10	11	12 	13 	14	15	16
17	18	19 	20	21	22	23
24	25	26 	27	28	29	30
	31					



🏠 61, RUE LEBEL, MONT-JOLI,
(QC) G5H 3L2

☎ 418-775-1935

📠 418-785-0508

Pour obtenir un espace publicitaire, vous n'avez qu'à contacter la municipalité au 418-775-8266 ou au cgagne@mitis.qc.ca		½ page	1 page
	1 parution	10\$	15\$
	6 parutions	30\$	50\$
	12 parutions	50\$	75\$

CALENDRIER DES LOISIRS DES HAUTS-PLATEAUX

Dans leur désir de travailler en équipe au lieu de cultiver une compétition malsaine, les 3 municipalités des Hauts-Plateaux établiront un calendrier d'événements complémentaires.

Ainsi, vous aurez accès aux informations quant aux activités à venir à Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier et Saint-Gabriel-de-Rimouski.

23 décembre : spectacle de Jérôme Charlebois et Annie Roy à 18h à l'église de Saint-Gabriel

24 décembre : spectacle à Saint-Charles-Garnier

BILAN DE SANTÉ POUR NOS BÂTIMENTS MUNICIPAUX

La Municipalité souhaite faire le bilan de santé des bâtiments municipaux.

Il s'agit d'une première étape vers une potentielle construction de nouveaux locaux accessibles pour toute la population.

Nous sommes au courant de nos besoins. Nous irons chercher une aide spécialisée dans les questions architecturales et d'ingénieries.

NOUVELLES LUMIÈRES ET PANCARTES

Le conseil municipal a décidé d'apporter quelques améliorations quant à la sécurité dans la communauté.

Quelques lumières seront ajoutées dans le centre du village. Les pancartes « arrêt » manquantes seront remplacées dans les prochains mois.

MESSAGE DU TEMPS DES FÊTES

L'ensemble des employé.e.s de la Municipalité des Hauteurs veut vous souhaiter un doux temps des fêtes et une heureuse nouvelle année.

Que vous soyez seul ou accompagné pour les prochaines semaines, nous désirons vous partager de la bienveillance.

Le bureau municipal sera fermé lors des semaines du 25 décembre et du 1^{er} janvier. Nous nous reverrons le 8 janvier.

Notre service de voirie continuera de fonctionner.

On se revoit donc en janvier, prêts pour de nouveaux défis.

NOUVEL HORAIRE DU SERVICE D'URBANISME

Prenez note que je serai disponible SUR RENDEZ-VOUS de janvier à mai inclusivement. En effet, je ne saurai plus systématiquement les lundis avant-midi au bureau municipal. C'est pourquoi, je vous invite à téléphoner au bureau municipal afin d'obtenir un rendez-vous avec moi. De plus, il vous est toujours possible de me laisser un message sur ma boîte vocale en composant le 418-775-8266 poste 2052.

Le temps des fêtes est la période idéale pour vous ressourcer. Ainsi, je vous souhaite un hiver agréable, prenez soin de vous, de votre entourage et on se revoit en 2024 !

Joyeuses Noël et bonne et heureuse année !

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme

UN NOËL VERT EN RAPPEL

TEXTE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

On sent les journées raccourcir, le froid s'installe confortablement et de brèves averses de neige viennent rappeler à nos bras que nous aurons à pelleter pour les prochains mois. Bref, l'hiver est à nos portes et comme à chaque année il débute avec la frénésie du Temps des Fêtes : une période où la surconsommation est malheureusement reine et où on n'oublie trop facilement nos bons gestes quotidiens si durement acquis. Comme à chaque année, on vous fait un rappel des actions que vous pouvez faire pour l'environnement lors de vos partys de famille !

Arbre vert de Noël :

Préférez les décorations réutilisables à celles à usage unique. De plus, il vous en coûtera moins cher à long terme.

Pour les lumières, utilisez des ampoules à DEL, moins énergivores et plus durables.

Fermez vos lumières lorsque vous allez vous coucher ou utilisez une minuterie programmable.

Des éco-cadeaux :

Privilégiez les cadeaux sous forme de services, de moments partagés ou des cartes cadeaux pour éviter l'achat d'objets superflus. (ex. : une séance de massage, une carte cadeau de votre librairie, etc.) Sinon, privilégiez les cadeaux utiles, durables et produits localement, par exemple du travail d'un artisan.

Emballer le moins possible vos cadeaux et utilisez un emballage fait de papier recyclé, mais surtout recyclable. Évitez les brillants, appliqués métalliques ou plastiques non recyclables. Pensez à avoir un bac bleu à proximité lors de la séance de déballage des cadeaux !

Le soir des festivités :

Si possible, déballer en fonction de pouvoir réutiliser le papier d'emballage.

Utilisez de la vaisselle lavable. Il ne devrait pas y avoir plus que quelques assiettes et ustensiles cette année !

Faites une bonne gestion de vos repas en vous assurant que les restants seront consommés.

Rappelez-vous, les résidus de table vont dans le bac brun, même dans le temps des fêtes. N'oubliez pas, les sacs de plastique compostable sont acceptés !

D'ici le prochain Mot vert, je vous souhaite un joyeux Temps des Fêtes écoresponsable.

Vincent Dufour, directeur général

CHANGER, POUR + D'ÉGALITÉ

TEXTE DU CENTRE FEMMES DE LA MITIS

Dans le cadre du projet Changer, pour + d'égalité, le Centre femmes de La Mitis propose un atelier qui s'intitule : « Des événements inclusifs, une participation citoyenne égalitaire ». Cette formation, donnée par madame Marie-Claude Joubert, s'adresse aux municipalités de même qu'à tout organisme ou toute association désireuse d'être plus inclusive lors de l'organisation d'événements, d'assemblées ou de consultations. L'atelier aura lieu à trois endroits différents, de 9h00 à 11h30 : le 26 janvier à Sainte-Angèle, le 9 février à Sainte-Luce et le 23 février à Mont-Joli.

Vous y verrez les bonnes pratiques à adopter pour que tout le monde se sente le bienvenu et ait envie de participer aux événements auxquels vous les invitez, puis les détails auxquels porter attention pour inclure personnes âgées, familles, individus qui éprouvent des difficultés à lire, à voir ou à entendre, ceux qui maîtrisent mal la langue de la majorité ou dont la situation économique est précaire, etc. Il sera aussi question de façons de faire différentes qui pourraient permettre de joindre ceux et celles qui participent généralement peu, notamment lors des consultations, et des obstacles à éliminer pour contribuer à ce que les femmes participent davantage aux processus démocratiques qui mènent à des décisions.

C'est une formation gratuite, et des allocations de transport et de gardiennage sont accordées aux personnes concernées. On peut s'inscrire dès maintenant en précisant quelle date nous convient le mieux. Par courriel à : projet.cfmitis@gmail.com ou par téléphone au: 418-775-4090 poste 4.

Aucune date limite d'inscription, mais le plus tôt sera le mieux !

